

Commune de FONTAINE SOUS JOUY**Délibération du Conseil Municipal**

Conseil convoqué le 29/05/2026

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le 22/06/2026

ID : 027-212702542-20260605-D2026_33-DE

Conseil municipal du	5 juin 2026	Délibération N°	2026-33	1/1
----------------------	-------------	-----------------	---------	-----

OBJET : Désignation d'un représentant au comité de pilotage du Site Natura 2000 FR2300128 « Vallée de l'Eure »

Tableau des présences

Conseillers	Présents	Absents	Représentés par
Raphaël NORBLIN	X		
Jacky CAPEL	X		
Lise GOUJON		X	Jean-Nicolas MASSON
Jean-Nicolas MASSON	X		
Patricia BRAY	X		
Marie-Christine CARAYRE	X		
Isabelle JOSSERAND		X	Arthur BENARD
Luc LOUVET	X		
Mathieu MARÇAL	X		
Amandine HAMEAU		X	Marie-Christine CARAYRE
Arthur BENARD	X		
Alain MIMEAU	X		
Laurence HUZE	X		
Stéphane LABATUT	X		
Éric FREMAUX	X		

Membres en exercice 15 Présents 12 Votants 14

Secrétaire de séance : Mathieu MARÇAL

La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS, a notamment conduit à la décentralisation partielle de Natura 2000. Ainsi, depuis le 1er janvier 2023, les Régions assurent l'autorité administrative des sites exclusivement terrestres.

Le comité de pilotage du site FR2300128 « Vallée d'Eure » est amené à se réunir dans les prochains mois. En tant que membre du comité de pilotage, un représentant de la commune doit être désigné, par délibération, fin de pouvoir y siéger.

Ce mandat permet au représentant de la collectivité, le cas échéant, de présenter sa candidature intuitu personae à la présidence du comité de pilotage, ou celle de la collectivité à la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000, et de participer aux votes.

Ainsi, il est proposé de désigner un titulaire pour siéger au comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée d'Eure »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Monsieur Luc LOUVET en tant que Titulaire pour siéger au sein du comité de pilotage du site « Vallée d'Eure »

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les mêmes jours, mois et an que dessus.

Le registre dûment signé, Pour extrait conforme

Le maire, Monsieur Raphaël NORBLIN